

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-565/SG/CD la Commission permanente de la Chambre des Députés, portant agrément d'un agent spécial de compagnie d'assurances.

n° 73-565/SG/CD la

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication
31 mars 1973

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1973

Date du numéro
10 avril 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 323/7e L du 20 mars 1973 de la Commission permanente de la Chambre : des députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant agrément d'un agent spécial de compagnie d'assurances.